



Le Pamphlétaire



Syndicat des employés et employées de la Société des Casinos du Québec – CSN - (Unité Générale - Resto - Sécurité)



MISER SUR NOUS
C'EST GAGNANT
À TOUT COUP!

MONTRÉAL | LAC-LEAMY | CHARLEVOIX

Résultats des votes sur l'entente de principe

Unité Resto: 84 % en faveur, Unité Générale: 87 % en faveur



Empreinte

Par Jean-Yves Vandal, secrétaire général UG

La CSN appuie les objectifs mais critique l'absence de mesures concrètes pour atteindre la souveraineté alimentaire

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) estime que la politique de souveraineté alimentaire annoncée par le gouvernement constitue un premier pas pour le développement des secteurs de l'agriculture et de l'alimentation au Québec. Cependant, il faudra des moyens concrets pour y parvenir, de noter le secrétaire général de la centrale syndicale, Jean Lortie.

La CSN adoptait en décembre dernier un document de réflexion intitulé « Avenir du secteur manufacturier et industriel québécois - Pour un développement durable : une intervention structurée ». Des recommandations visaient à privilégier l'achat d'aliments locaux et régionaux et que soient améliorés les programmes qui assurent la souveraineté alimentaire du Québec. Nous souhaitons aussi que cette politique d'achat soit responsable, entres autres pour le développement durable. Pour nous, la réduction des transports et les circuits courts nous apparaissent comme des moyens concrets pour rencontrer cet objectif.

Force est de constater que la politique du gouvernement rejoint nos revendications et nous en sommes heureux. Jean Lortie constate cependant que si les objectifs sont bien ciblés, les moyens pour y parvenir sont moins clairs. « Par exemple, de quelles façons Québec s'y prendra-t-il pour faire passer la proportion d'aliments du Québec consommés par les Québécois de 33 à 50 % ? Rien dans sa politique de souveraineté alimentaire ne l'indique. »

« À l'instar du gouvernement, nous souhaitons vivement que les distributeurs offrent davantage de produits locaux aux acheteurs institutionnels, mais aucune contrainte n'existe pour les forcer à agir en ce sens. Et que fera-t-on pour forcer la réduction de transport et la mise sur pied de circuits courts, alors que les distributeurs préfèrent les entrepôts de distribution à l'extérieur des milieux locaux, et même parfois à l'extérieur de la province ? »

Les travailleurs devront être présents à la table de concertation

Parmi les déceptions de cette politique, Jean Lortie déplore que les organisations syndicales représentant les travailleurs de l'industrie ne soient pas présentes à la table de concertation. « Il est nécessaire et indispensable que nous soyons partie prenante à l'élaboration et à sa mise en œuvre de la politique puisque les travailleuses et les travailleurs de l'industrie de la transformation et de la distribution alimentaire comptent parmi les principaux artisans de la chaîne agroalimentaire. Elles doivent faire partie de la solution. »

« Encore une fois, les premiers à fournir des aliments sains, c'est-à-dire les travailleuses et les travailleurs présents sur le ligne de front, sont absents de cette politique », déplore-t-il.

Le secrétaire générale de la CSN rappelle que les conditions de travail demeurent préoccupantes et que leur contribution au secteur dépend largement de la façon dont les problèmes de main-d'œuvre sont abordés. Selon Jean Lortie, le gouvernement du Québec et les acteurs de l'industrie doivent élaborer une autre piste d'action qui viserait à mettre sur pied un plan global et intégré de gestion de main-d'œuvre, le travail migrant temporaire et les agences de placement temporaire, les conditions de travail, la notoriété du secteur comme choix de carrière, la formation continue et les particularités régionales du marché du travail.

« Pour la CSN, le milieu agroalimentaire, qui représente le plus important secteur du Québec avec 63 000 emplois, fait face depuis des années à des défis de taille. Il était temps que le gouvernement du Québec dépose sa politique sur la souveraineté alimentaire. Maintenant, il devra y donner tous les moyens pour sa mise en œuvre. Nous sommes prêts, comme organisation syndicale, à travailler avec tous les partenaires du milieu pour bâtir une véritable vision renouvelée du secteur afin de mieux répondre à nos besoins alimentaires », de dire Jean Lortie.

La CSN représente plus de 16 000 travailleuses et travailleurs du secteur bioalimentaire œuvrant du grain aux magasins, regroupés au sein de la Fédération du commerce. À la Fédération des employées et employés de services publics, elle regroupe la majorité des travailleuses et des travailleurs de l'UPA, en plus de milliers d'autres qui besognent au sein de services alimentaires

Entente de principe

L'entente de principe pour le renouvellement des conventions collectives des syndicats CSN du casino de Montréal a été adoptée lors des assemblées générales qui se sont tenues dans la semaine du 3 juin dernier. Dans un premier temps, l'Unité Resto réunie en assemblée générale le 5 juin dernier a accepté l'entente dans une proportion de 84 %. L'Unité Générale, en assemblée le 6 et le 7 juin a fait de même avec un score de 87%. On peut sans doute affirmer que la décision des membres de nos deux unités est sans équivoque. Je pense que nous avons obtenu des avancées intéressantes en ce qui concerne toutes les clauses normatives, que nous avons négociées grâce à la méthode de la négociation basée sur les intérêts. Nous sommes particulièrement fiers de ce résultat car nous n'avons enregistré aucun recul en ce qui concerne les aspects normatifs de nos conventions.

Côté monétaire, ce fut un peu plus ardu. Nos demandes, bien que raisonnables, dépassait le cadre financier que la Société des Casinos était prête à consentir à ses employés. Plusieurs raisons expliquaient cet état de chose et constituaient des obstacles importants à surmonter. Premièrement, les sociétés de la Couronne sont assujetties à la fameuse loi 100 visant à revenir à l'équilibre budgétaire du budget du Québec. Et comme si ce n'était pas suffisant, l'assoiffé Ministre des Finances Nicolas Marceau a exigé que la SCQ lui retourne plusieurs millions de dollars de plus que lors des dernières années. De plus, nous avions dans les pattes, les dernières ententes intervenues dans le secteur public et chez nos consœurs et confrères de Loto-Québec. Finalement, le plan de modernisation du casino de Montréal, même s'il va se terminer dans quelques mois, a occasionné une baisse importante de l'achalandage dans notre maison de jeu et bien malin qui pourrait prédire ce que nous réserve l'avenir et si notre clientèle reviendra en masse dans notre maison de jeu. Toutes les *modulations d'effectifs, lire coupures* que nous avons connues ces dernières années ont installé chez nos troupes, un climat d'incertitude, d'inquiétude et d'instabilité défavorables à une mobilisation massive et à l'enclenchement de moyens de pression afin de supporter adéquatement nos demandes. Notre évaluation de la situation nous a amené à la conclusion que ce que nous avions sur la table aboutirait à une entente et le résultat de nos assemblées générales le confirme d'emblée.

Ce serait un peu complexe de vous présenter toutes les améliorations normatives de notre nouvelle convention. Nous le ferons graduellement dans les prochaines éditions du Pamphlétaire. Nous vous résumons les améliorations monétaires de notre nouveau contrat de travail.

- * Durée de la convention : du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2017
- * Majoration des échelles salariales de **2%** à chaque année de la convention **avec une rétroactivité** au 1^{er} avril 2012 sur toutes les heures travaillées.
- * Les primes pour le travail de soir, de nuit et de la fin de semaine sont augmentées de **2%** à compter de la signature de la convention et du même pourcentage à chaque année restante de la convention (prime de soir à 0.87\$ de l'heure; prime de nuit à 1.14\$ de l'heure; prime de fin de semaine à 0.79\$ l'heure)
- * La prime de chef d'équipe passe à **7%** au lieu du 0.87\$ de l'heure de l'ancienne convention.
- * Ajout d'une pause additionnelle de **15 minutes** pour toutes les personnes ayant un quart de travail de 10 heures et plus.
- * La possibilité pour un employé admissible aux pourboires d'utiliser jusqu'à 40 heures de sa banque de vacances annuelles afin de pallier à la perte de revenu en cas de départ volontaire ou suite à une demande de l'employeur.
- * La possibilité d'utiliser en tout ou en partie, le compte de gestion santé de notre régime d'assurance (310\$) afin d'obtenir un congé de paiement des primes d'assurance. Ce choix peut se faire uniquement avant le début de l'année calendrier (1^{er} janvier).
- * Harmonisation des indemnités du congé de maternité, de paternité et d'adoption en tenant compte du régime québécois d'assurance parentale. Toutes les modalités d'accessibilité se retrouveront dans la nouvelle convention.
- * Dorénavant, le comité de négociation de vos syndicats sera rémunéré pour toute la durée des séances de négociation ou de médiation.

Cette convention ne servira pas à réécrire l'histoire. Elle a cependant le mérite d'avoir corrigé plusieurs aspects normatifs même si nous aurions tous préféré obtenir encore plus d'argent dans nos poches. Nous obtenons ce contrat de travail sans avoir tenu de moyens de pression, sans menace de grève, sans affrontement important avec l'employeur. Et nous avons la paix syndicale jusqu'au 31 mars 2017. Ce n'est pas rien.

P.S. : L'Unité Sécurité héritera des avancées monétaires de cette convention en raison d'une clause remorque dans leur convention qui se terminera aussi le 31 mars 2017.

Jean-Yves Vandal
Secrétaire général
Unité Générale



35e Congrès du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN

Notre cœur bat à gauche!

C'est sur le thème *Notre cœur bat à gauche* que s'est ouvert, le 10 juin, le 35e Congrès du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN (CCMM-CSN). Plus de 400 personnes représentant les syndicats des régions de Montréal, de Laval et du Grand Nord ont participé à la première journée de délibérations. L'instance se déroule au Palais des congrès de Montréal jusqu'à vendredi le 14 juin.



Dans son mot d'ouverture, le président du CCMM-CSN, Gaétan Châteauneuf, a vertement dénoncé le gouvernement de Stephen Harper qui, notamment « s'est attaqué au droit de négocier en votant des lois spéciales pour mettre fin aux négociations chez Air Canada et chez les postiers ». Monsieur Châteauneuf s'en est également pris au gouvernement de Pauline Marois, qui, depuis son élection, a reculé sur plusieurs de ses engagements. Selon le président du conseil central, « Québec fait fausse route en maintenant l'objectif du déficit zéro pour l'exercice financier 2013-2014. Les politiques d'austérité liées au déficit zéro auront pour effet de diminuer les services à la population, en plus d'imposer de nombreuses coupes de budget dans différents ministères et programmes sociaux, entre autres à l'aide sociale. »

Pour Jacques Létourneau, président de la CSN, « Le déficit zéro, c'est une vieille stratégie néolibérale classique. C'est un dogme qui entraîne un déficit social et des services publics en moins. Il faut se porter à la défense d'un État social fort pour protéger les plus démunis. La situation actuelle est intenable et on se dirige vers une régression sociale. C'est pourquoi, à la CSN, on demande de suspendre pendant un an l'atteinte du déficit zéro. », a précisé monsieur Létourneau.

« Affirmer que notre cœur bat à gauche, c'est lutter contre les politiques néolibérales, contre le capitalisme et les inégalités sociales. C'est aussi militer pour la justice sociale, une meilleure répartition de la richesse, des services publics de qualité et en quantité suffisante pour répondre aux besoins de la population. C'est revendiquer pour améliorer nos conditions de travail et de vie », s'est exclamé Gaétan Châteauneuf, provoquant une salve d'applaudissements de la part des congressistes.

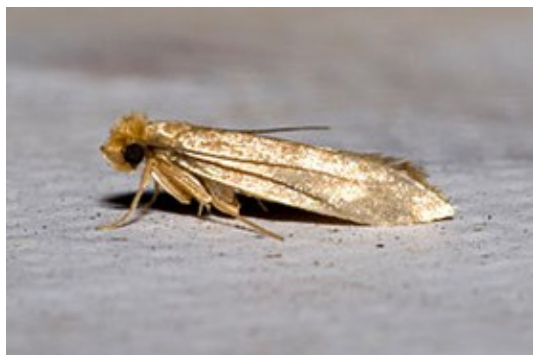
Tout au cours de la semaine, les déléguées et délégués auront à débattre des orientations qui guideront le travail du conseil central durant son prochain mandat, jusqu'en 2016. Entre autres sujets, le renouveau du syndicalisme, l'environnement, l'organisation du travail et l'éducation populaire. Il faut souligner la présence de monsieur Habib Guiza, de la Confédération générale tunisienne du travail (CGTT) qui, jeudi après-midi, fera un exposé sur la situation en Tunisie.*

Des représentants des exécutifs syndicaux de Resto et de l'Unité Générale participent à ce congrès. Je tiens à vous souligner que de nos collègues de travail sont très impliqués dans les divers fronts de lutte du Conseil Central. Alain Oumet, vice-président en santé et sécurité au travail à l'Unité Générale est responsable pour le CCMM du Comité d'Action en Santé et Sécurité au Travail (CASS). Anick Ferland, déléguée chez les hôtes du Salon Hautes Mises occupe un poste similaire au Comité Jeunes. Annie Deschênes, déléguée du Keno est fortement impliquée dans le Comité Jeunes et aussi dans le comité Droit au Travail. Nous sommes très fiers et très heureux de cette implication de nos collègues dans le monde syndical.

* www.csn.qc.ca

Les mites n'étaient pas un mythe...

Par Jean-Yves Vandal, secrétaire général UG



Tineola bisselliella, connu sous le nom de la **teigne commune des vêtements**, ou **mite des vêtements**, est une espèce de petit papillon de taille variable (environ 7 à 10 mm ou un peu plus).* Je ne le croyais pas lorsque l'on a appris que ces détestables petites bestioles avait établi un quartier général dans le vestiaire des hommes du casino. Le problème était tel qu'il a fallu faire appel à une entreprise spécialisée afin de s'en débarrasser. Comment a-t-on pu en arriver à une telle situation ? D'après les commentaires que j'ai recueillis auprès de mes collègues de l'entretien ménager qui ont assisté l'entreprise d'extermination, le problème a été causé par la négligence de plusieurs employés qui ont laissé toutes sortes d'objets trainés un peu partout dans le vestiaire, même dans les casiers de certains.

Voici qu'en dernière heure nous apprenons que pour éradiquer totalement le problème et s'assurer du même coup qu'il n'y aura pas de récurrence dans quelques mois, il faudra une intervention musclée pour ne pas dire drastique. C'est ainsi qu'il a été décidé de procéder à la fermeture complète du vestiaire des hommes du 3 au 11 juillet. Une firme spécialisée viendra examiner et traiter chacun des casiers en plus de tous les joints du plancher et des murs. Afin de faire face à cette fermeture, il faudra évidemment la collaboration de chacun des utilisateurs car pendant cette période, nous devrons modifier sensiblement nos habitudes d'utilisation des vestiaires.

La première mesure prise obligera chaque employé masculin à apporter ses uniformes à la maison pendant la période de fermeture du vestiaire des hommes. Entre le 27 juin et le 2 juillet, chaque employé devra vider en totalité son casier. Vous devrez remettre chacun de vos uniformes afin qu'ils soient nettoyés par le service offert au casino. Tous vos autres effets personnels (chemises, bas, serviettes etc) devront être déposés dans un sac que vous pourrez vous procurer au local des uniformes et nettoyer à la maison en suivant les recommandations d'usage. Vous devrez transporter vos uniformes quotidiennement. Une housse de transport vous sera fournie par le casino.

Vous pourrez vous changer dans une portion du vestiaire préalablement décontaminée mais vous devrez apporter vos vêtements, en utilisant la housse, à un préposé aux vestiaires qui vous accueillera dans le gymnase et qui se chargera de disposer de votre housse. Évidemment, le gymnase sera fermé pendant cette offensive anti-mittes. Je vous invite à prendre connaissance des notes de services et des instructions que l'employeur va certainement diffuser dans les prochains jours. La situation est sérieuse et il faut que chacun d'entre nous mette l'épaule à la roue malgré les désagréments que la situation engendre. On peut dire que depuis le début du plan de modernisation, on a fait face aux embûches avec professionnalisme.

Maintenant, je me permets un petit commentaire personnel. C'est une situation incroyable et surtout totalement inadmissible. Chacun des utilisateurs du vestiaire a le devoir et la responsabilité de ramasser ses vêtements et autres débris et d'en disposer selon les règles de l'art. Cette négligence crasse peut avoir des répercussions encore plus graves puisque ces désagréables bibittes peuvent s'accrocher aux vêtements que l'on porte et faire une entrée dans nos maisons. En conclusion messieurs, un petit effort de la part de tout le monde, disposons de nos déchets convenablement et nous éviterons toute récurrence de visite de ces indésirables. C'est une simple question de bienséance. (*www.wikipedia.org)

Le Gordon Ramsay Steak

Par Stéphane Dias, VP-Information Resto



Je commence à écrire mon article dans l'avion, car j'ai un vol de 5 heures à faire pour revenir à Montréal. Durant mon séjour à Las Vegas, j'ai décidé de me payer une expérience gastronomique. Je suis allé au resto d'un des plus populaires chefs du monde et le plus connu de la télévision. Vous pouvez le voir dans les téléséries (*Master Chef*, *Kitchen Nightmare* et *Hell's Kitchen*). Bien sûr je parle bien du chef Gordon Ramsay. Alors, j'ai décidé d'aller souper à son restaurant et j'aimerais partager avec vous mon expérience.

À table

Lorsque j'ai décidé d'aller souper au restaurant, je me suis donné des points spécifiques à regarder tel que le service à la clientèle, les plats (*la nourriture et la présentation*), l'ambiance du resto et toutes sorte d'autres petits détails.

Pour être certain d'avoir une place au resto le mardi 28 mai au soir, j'ai fait une réservation par internet 3 jours avant. Lorsque je suis arrivé au resto, toute suite j'ai été bien accueilli par les hôtes. Elles étaient quatre, une qui tenait la porte d'entrée pendant quelques minutes durant l'heure d'ouverture et les autres qui plaçaient les clients à leurs places.

Une fois assis à ma table, un commis vient me voir et me demande si je veux de l'eau gazeuse ou de l'eau ordinaire et m'informe que mon serveur va être Alex. Le serveur arrive et se présente. Il place un iPad sur la table et me montre les sortes de boissons alcoolisées; il me laisse quelques minutes avec le iPad. Normalement, je ne bois pas d'alcool, mais je suis à Vegas et mon hôtel, le Planet Hollywood se trouve juste à côté. J'ai pris un Side Car; c'est une boisson alcoolisée à l'orange.

Les assiettes



Tout au long du service, j'avais trois employés (*suiteur, commis et serveur*) qui s'occupaient de moi. Je peux vous dire que le service était excellent. On m'a traité comme si j'étais un VIP. À chaque fois qu'on m'apportait un plat, on m'expliquait ce qu'il y avait dans mon assiette et je peux vous dire qu'ils savaient ce qui se trouvait dans l'assiette, même le commis.

Premièrement, le suiteur m'a apporté une assiette de pain et il m'a expliqué quelle sorte de pain s'y trouvait. Pour commencer, nous avons une petite rondelle de beurre avec des noix, on trouve ensuite deux petits pains au goût de fromage, deux brioches au champignon et deux pains à l'ail. Je peux

vous dire que les pains étaient frais et excellents.

Comme entrée, j'ai pris un «American Kobe Beef Sliders». Ah oui! J'ai oublié. Il y avait aussi un menu spécial «Hell's Kitchen» à 125\$. Dans ce menu, vous aviez le choix de 3 entrées, 3 plats principaux, 3 desserts et vous pouviez garder le menu avec la photo du chef Ramsay signée comme souvenir, édition limitée de 125 copies. J'ai décidé d'aller avec l'autre menu. «L'American Kobe Beef Sliders», c'est deux mini burgers bien assaisonnés avec fromage. Wow, c'était excellent je n'ai jamais mangé un burger aussi bon comme celui-là. Ce n'est pas des mini burgers chez A&W. Dommage qu'ils n'étaient pas plus gros.



Le Gordon Ramsay Steak....suite

Par Stéphane Dias, VP-Information Resto

Ce que je retiens de mon expérience

Service à la clientèle : ★★★★★

Le service à la clientèle était de loin le meilleur service que j'ai eu jusqu'à maintenant, car les employés vous traitent comme si vous étiez un VIP, que vous soyez seul ou en groupe. Tous les petits détails sont importants. Le Casino de Montréal n'en est pas peut-être pas loin en raison de la qualité de son personnel mais nous avons encore des choses à travailler. Nous sommes capables de les rejoindre.

Les plats & nourriture : ★★★★★

Comme dans toutes ses émissions de télévision, le goût et la fraîcheur sont indispensables pour le chef Ramsay et c'est cela que vous allez trouver à son restaurant le Gordon Ramsay Steak. Les présentations des assiettes sont simples et bien présentées. On n'a pas besoin de faire les choses compliquées pour avoir une belle présentation. Parfois on place des bols pour des frites ou pour des patates pilées et un autre bol pour la sauce. Une belle présentation, ça se passe dans l'assiette et de cette façon, l'assiette sera moins lourde pour le serveur ou suiteur.

L'ambiance et décor : ★★★★★

Beau décor avec le plafond du drapeau de l'Angleterre, une ambiance relax, une station de cuisine ouverte (*pas vitrée comme au casino*). Lorsque vous entrez dans le resto, une belle hôtesse vous ouvre la porte et vous passez dans un tunnel en forme de tube.

En terminant, si un jour vous voyagez à Las Vegas, je vous suggère fortement d'aller souper au restaurant du chef Gordon Ramsay Steak au moins une fois pour une expérience gastronomique. Mais cette expérience pourra vous coûter une centaine de dollars.



«LE QUÉBEC EN NOUS, D’HIER À DEMAIN»



Les Québécois forment un peuple, une nation dont la langue nationale est le français. Une nation qui se souvient de ses pères, de ses mères, de son histoire et qui crie sur tous les toits son existence et sa fierté d’être. Un peuple distinct, avec une identité qui lui est propre et qui est la base de notre nation. Elle permet de nous comprendre, reflète notre joie de vivre ensemble, notre désir de nous rassembler, de nous affirmer. Notre identité est le ciment qui nous unit, qui fait de nous un tout fort et fier.

Le Québécois est celui qui se définit comme Québécois, qui a le Québec en tête, qui partage nos valeurs d’amour, de respect et de solidarité. Notre identité est représentée dans nos symboles. Connus de tous, présents aux quatre coins de la planète, le fleurdelisé nous rappelle la Nouvelle-France, nos ancêtres, nos croyances, nos ressources, nos richesses.

LE QUÉBEC EST UN TOUT

En 2013, à l’occasion de la fête nationale, les Québécoises et Québécois sont invités à fêter ce qui les rend uniques. Notre langue et nos accents nous permettent de nous comprendre et d’exprimer notre fierté au monde entier. Notre langue façonne nos communications et permet à nos artistes de nous faire rêver. Élément essentiel définissant notre identité, la langue française sera mise à l’avant-plan et célébrée à sa juste valeur.

CÉLÉBRONS CE QUI NOUS UNIT, CE QUI NOUS DISTINGUE!

Nos valeurs, notre histoire, notre mode de vie sont admirés partout sur le globe. Terre d’accueil, le Québec est ouvert sur le monde et c’est par milliers qu’ils prennent part au développement de notre nation. Le Québec d’aujourd’hui est un métissage de cultures unies par une fierté de vivre ensemble. Le Québec TOUT en nous et en nous TOUS!

CÉLÉBRONS NOTRE LANGUE!

Parlé en Amérique depuis plus de 400 ans, le français est cher aux Québécois et fait du Québec une société unique en Amérique du Nord. C’est la langue commune de notre nation; elle nous unit et nous définit. Terre française d’Amérique, le Québec s’est construit une langue aux mille et une expressions des plus poétiques! Des « autoroutes » aux « dépanneurs », en passant par les accents régionaux, les Québécois sont invités à célébrer leur parler et à le chanter!

Pour toutes ces raisons, cette année, dans le cadre de la fête nationale, célébrons notre identité, célébrons notre langue, célébrons-nous!

Connaissez-vous votre Québec?

1- En quelle année eut lieu la première Saint-Jean-Baptiste?

- a) 1940 b) 1834 c) 1897 d) 1923

2- En quelle année le fleurdelisé a-t-il flotté pour la première fois sur l’Hôtel du Parlement du Québec ?

- a) 21 janvier 1948 b) 3 mai 1960 c) 5 avril 1919 d) 22 février 1977

3- Quel premier ministre a proclamé le 24 juin jour de la Fête nationale du Québec?

- a) Robert Bourassa b) Maurice Duplessis c) René Lévesque d) Jean Lesage

4- Qui a fait inscrire la devise du Québec, « Je me souviens », sur l’Hôtel du Parlement de Québec en 1883 ?

5- En quelle année eut lieu la première représentation de la pièce de théâtre Broue ?

- a) 1975 b) 1979 c) 1982 d) 1985

6- Lequel de ces lacs n’est pas entièrement au Québec?

- a) Le lac St-Pierre b) Le lac St-Louis c) Le lac Matapédia
d) Le lac Memphrémagog

7- Le groupe Loco Locass est composé de Biz, Chafiik et...

- a) Batlam b) Barik c) Chatam d) Fuzz

suite à la page 9

8- Combien de nominations aux Oscars Denys Arcand a-t-il eu au cours de sa Carrière ?

- a) 1 b) 2 c) 3 d) 5

9- De quel ville était natif l'homme fort Louis Cyr?

- a) Saint-Jean-de-Matha b) Saint-Louis-de-France c) Saint-Cyprien-de-Napierville
d) Saint-Jean-sur-Richelieu

10- Quel poète québécois a écrit ce célèbre vers : « Ah! Comme la neige a neigé! Ma vitre est un jardin de givre. »

- a) Lucien Francoeur b) Pierre-Joseph-Olivier Chauveau c) Pamphile Le May
d) Émile Nelligan

Réponses

1- 1834 (b). C'est le 24 juin 1834 que Ludger Duvernay a organisé le premier banquet de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal.

2- 21 janvier 1948 (a) Le 21 janvier 1948, peu avant 15 heures, le fleurdelisé a flotté pour la première fois sur l'Hôtel du Parlement, en remplacement du traditionnel Union Jack (drapeau britannique). À l'initiative du député René Chaloult, le gouvernement de Maurice Duplessis a adopté une résolution faisant du fleurdelisé le drapeau officiel du Québec. Encore aujourd'hui, notre drapeau demeure un puissant symbole d'appartenance au Québec.

3- René Lévesque (c) En 1977, le gouvernement dirigé par René Lévesque proclame le 24 juin jour de la Fête nationale du Québec. Cette journée sera désormais fériée et chômée et surtout, elle sera la fête de toutes les personnes habitant le Québec. Ce faisant, le 24 juin n'est plus associé exclusivement aux personnes pratiquant la religion catholique, mais revêt un aspect ouvert et laïque.

4- Eugène-Étienne Taché (a) En concevant en 1883 les plans du Palais législatif de Québec (aujourd'hui l'Assemblée nationale), Eugène-Étienne Taché (1836-1912), architecte et sous-ministre des Terres de la Couronne, fit graver dans la pierre, sous les armes du Québec qui apparaissent au-dessus de la porte principale du parlement, la devise *Je me souviens*. Elle fut utilisée et désignée comme la devise du Québec durant plusieurs décennies. L'adoption en 1939 de nouvelles armoiries du Québec sur le listel desquelles elle figure, raffermir son caractère officiel.

5- 1979 (b) C'est le 21 mars 1979 qu'a eu lieu la toute première représentation de Broue au Théâtre des Voyagements. La pièce a été intronisée dans le Guinness World Records en 2006, détenant le record mondial de longévité pour la pièce de théâtre jouée par une même distribution de comédiens. Après plus de 3000 représentations et près de 3,2 millions de spectateurs, les comédiens Michel Côté, Marcel Gauthier et Marc Messier amorcent la 34^e année de ce qui est sans contredit un classique du théâtre québécois!

6- Le lac Memphrémagog (d) Le lac Memphrémagog est en partie aux États-Unis, dans l'État du Vermont.

7- Batlam (a) Batlam est aussi connu pour ses talents de comédien et sous sa véritable identité : Sébastien Ricard.

8- 3 (c) Denys Arcand a été en nomination dans la catégorie « Meilleur film étranger » en 1986 pour *Le déclin de l'empire américain* et en 1989 pour le film *Jésus de Montréal*. C'est en 2003 qu'il reçoit la prestigieuse statuette dans la catégorie « meilleur film en langue étrangère » pour *Les Invasions barbares*.

9- Saint- - Cyprien-de Napierville (c)

10- Émile Nelligan (d) C'est Émile Nelligan (1879-1941) qui a écrit ce fameux poème *Soir d'hiver*.



DÉTENTE



Plus partisan que ça, tu meurs!

Pensées du mois

La parole est vaine pour les imbéciles. C'est pourquoi il ne faut pas leur en laisser le monopole. Il faut que l'intelligence parle mieux et plus haut que la stupidité, que le préjugé, que l'ignorance, que la bêtise. Elle n'est pas que plaisir. C'est aussi une arme dangereuse qu'il faut savoir maîtriser pour ne pas se laisser maîtriser par ceux qui la maîtrisent. **(Pierre Bourgault)**

On est toujours assis à la place qu'on mérite. Le paradoxe, c'est que les meilleures places sont rarement occupées par les plus méritants. **(Popeck)**

N'est-ce pas dans le rêve cependant que naissent la plupart des projets qui en valent la peine ? **(René Lévesque)**

COMMISSION SPÉCIALE SUR LE PRINTEMPS ÉRABLE



Énigmes

A) Si nous ne sommes pas le lendemain de lundi ou le jour avant jeudi, que demain n'est pas dimanche, que ce n'était pas dimanche hier et que le jour d'après-demain n'est pas samedi, et que le jour avant hier n'était pas mercredi. Quel jour sommes-nous ?

B) Dans une famille, le père est en prison, la fille pleure devant l'hôtel et la mère est contente, elle sourit. Que se passe-t-il dans cette famille ?

C) Plus j'ai de gardiens moins je suis gardé. Moins j'ai de gardiens plus je suis gardé. Qui suis-je ?

(A) Le dimanche B) Ils jouent au Monopoly C) Un secret

Rions un peu

Note de service - Avenant à la convention collective

Merci de prendre connaissance de ces nouvelles dispositions à partir du 1^{er} septembre 2013.

JOURS DE MALADIE

Nous n'acceptons pas les certificats médicaux comme justificatif de maladie. Si vous avez pu vous rendre chez le médecin, c'est que vous pouvez aussi venir au travail.

JOURS DE CONGÉS

Chaque employé aura droit à 104 jours de congés appelés « samedi et dimanche ».

TOILETTES

Nous avons noté trop de temps perdu aux toilettes. Les nouvelles dispositions prévoient donc un maximum de 3 minutes aux toilettes. Après ces 3 minutes, une alarme sonnera, le papier hygiénique disparaîtra, la porte s'ouvrira et une photo sera prise. Au second retard aux toilettes, la photo sera exposée publiquement.

LA DIRECTION.

1		4				9		3
	8							1
6	3	9	1	4				
	5			2	4			
			9	1				6
				6	3	4	8	2
3								1
8		2					7	6

Grille diabolique n°19308 - © Planete-sudoku.com

Invitation au tournoi de pêche annuel organisé par Pierre Marcotte avec la participation du seescq.csn

Pourvoirie Sleepy Hollow



22 juin 2013
973, Bord de l'eau
Noyan
(450) 294-2717



Arrivée entre 6h30 et 7h00, pesée à 14h30 sans faute
1^{er} prix pour le plus gros brochet
2^e prix pour le plus gros dorée
3^eme prix pour le plus gros achigan
4^{ème} prix pour la plus grosse perchaude

Inscription : 25.00\$ par personne

EMBARCATION : il faut réserver et payer à l'avance au local de la CSN

Location de chaloupe à moteur : 60.00\$/ Embarcation
Si vous avez votre propre embarcation, descente 8.00\$ stationnement inclus.

Payer par chèque seulement libellé au nom s.e.s.c.q.unitegenerale

Cantine sur place très bon menu et très abordable
ouvre à 6h15 Am

Ceinture de sauvetage disponible sur place

PERMIS DE PÊCHE et DE PLAISANCIER

fourni par le pourvoyeur pour la journée

Voir Site internet : www.securitenautique.qc.ca

Menés et vers vendus sur place

Date limite d'inscription et paiement le mardi 18 juin 2013

Plusieurs prix de présence pour les participants

Personnes responsables voir : Pierre Marcotte et Patrick Charron (ent. Ménager, travaux lourds)

Personne responsable au syndicat : Luc Gosselin ou Jean-Yves Vandal tél : 514-395-2299



Les petites vites

par Jean-Yves Vandal, secrétaire UG

Mise au point

Plusieurs personnes se sont questionnées suite à un article dans l'édition de mai du journal à savoir si l'élection de Stéphane Larouche à la présidence des Organismes Gouvernementaux de la FEESP allait occasionner son départ de l'exécutif de l'Unité Générale. Je tiens à rassurer tout le monde ; Stéphane demeure en poste avec nous et pour longtemps j'espère. Je tiens à m'excuser auprès de Stéphane et de ses nombreux fans de ne pas avoir apporté cette précision dans le texte de la dernière édition.

Rappel



C'est samedi le 22 juin prochain que se tiendra le Tournoi de Pêche organisé par notre collègue de l'entretien ménager lourd, Pierre Marcotte. Il reste encore quelques places de disponibles. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 18 juin prochain en libellant votre chèque au nom du SEESQ-Unité Générale et le remettre en main propre à Pierre Marcotte ou à Patrick Charron ou en le déposant dans la boîte de courrier au local syndical. Vous trouverez tous les détails de cette activité en page 11 du journal.

BBQ annuel

Le BBQ annuel organisé par vos syndicats CSN du casino revient encore une fois cette année. Il s'agira de notre 4^{ième} présentation. L'événement se déroulera mardi, le **16 juillet prochain**. Encore une fois cette année, le BBQ aura lieu à la Zone d'événements de la Plage Doré située juste en face des garages de la piste Gilles Villeneuve. Des informations complémentaires dont le programme de la journée seront disponibles dans les prochains jours. Nous vous invitons à consulter les tableaux syndicaux et le Pamphlétaire de juillet afin de connaître les détails de cette activité. Notre BBQ annuel demeure un rendez-vous familial et c'est l'occasion de s'amuser ensemble dans un environnement bucolique, propice à la détente et surtout de fraterniser toutes et tous ensembles.



Invitation

Après la tenue du Grand Prix du Canada, commence à Montréal et dans les environs, la saison des festivals. C'est une occasion privilégiée de se divertir seul, en bonne compagnie ou en famille. Il est possible d'y participer à peu de frais en assistant aux nombreuses activités et spectacles qui sont absolument gratuits. Il y en a pour tous les goûts. Voici la liste des principaux événements à venir.

La 25^{ième} édition des *FrancoFolies de Montréal* du 13 au 22 juin.

Le 34^{ième} *Festival international de Jazz de Montréal* du 28 juin au 7 juillet.

La 4^{ième} édition de *Montréal complètement Cirque* du 4 au 14 juillet.

Le 31^{ième} *Festival Juste pour Rire* du 13 au 27 juillet.

Le 27^{ième} *Festival international Nuits d'Afrique* du 9 au 21 juillet.

Le 16^{ième} *Festiblues* du 8 au 11 août.

SEESQ – CSN

1 avenue du Casino
bureau QRCA3
Montréal, Québec
H3C 4W7

Téléphone Resto:
(514) 395-0214
sescq.resto@videotron.ca

Téléphone Unité Générale:
(514) 395-2299
sescq.unitegenerale@videotron.ca

Téléphone Sécurité
(514) 439-9352 (nouveau)

Télécopie : (514) 395-2248

Réseau d'Entraide
(514) 302-2036

Notre site
Internet
www.sescq.qc.ca

